

Fermeture préventive de toutes les zones de baignades

Mercredi 10 juin

En raison des précipitations pluviométriques importantes et afin de réduire les risques liés à la baignade en cas de pollution prévisible, les plages : Le Jonquet, Le Boeuf, Fabrégas Centre, Fabrégas Est, La Verne, La Vernette, Mar-Vivo (poste de secours), Mar-Vivo (chemin Hermitte), Les Sablettes (Chemin Rey), Les Sablettes (poste de secours Centre), Les Sablettes Est et Balaguier sont interdites à la baignades.

Toutes informations supplémentaires sur le site Qualimer (www.qualimer.org) et le site internet de la ville (www.la-seyne-sur-mer.fr)

Contact presse : 04 94 06 90 22
presse@la-seyne.fr

